



Communiqué de presse du 6 avril 2013

## Calédonie Ensemble est opposé à la modification de l'Accord de Nouméa sur la citoyenneté

A la suite d'une marche organisée à son initiative, le collectif « Kanaky-2014 » est venu ce samedi 6 avril 2013 à la rencontre des représentants des institutions. Le collectif, soutenu notamment par Louis Kotra Uregei et Roch Wamytan, souhaite qu'une loi de pays définissant la citoyenneté soit adoptée par le congrès.

**L'accord de Nouméa est pourtant très clair quant à la notion de citoyenneté ; celle-ci s'applique uniquement dans les domaines de l'emploi local et du droit de vote.**

Le président du gouvernement, Harold Martin, a déclaré aux représentants du collectif que pour pouvoir étendre la notion de citoyenneté, aux domaines de formation ou pour favoriser l'accès au logement des citoyens de Nouvelle-Calédonie, il faudrait modifier la loi organique.

Harold Martin ne manque vraiment pas de toupet. Lors de sa déclaration de politique « très » générale du 28 novembre 2011, il avait déclaré : « *Nous vous proposons de réfléchir ensemble à un Code de la Citoyenneté. Un code c'est un ensemble de règles : pour dire qui est citoyen, pour dire quels sont les droits du citoyen, pour dire les devoirs du citoyen, pour dire qui peut le devenir.* »

**Il s'agissait alors de se mettre dans les bonnes grâces du parti travailliste qui venait de l'élire à la tête du gouvernement avec l'UC et le RUMP.** Aujourd'hui, le collectif « Kanaky-2014 » vient donc, tout naturellement, se rappeler à ses bons souvenirs.

Dès le lendemain de sa déclaration, Calédonie Ensemble avait fermement pris position contre cette initiative. Philippe Gomès avait ainsi déclaré : « **Je suis extrêmement inquiet, parce qu'une nouvelle fois ça va être fait dans le dos du peuple (...) Donc, nous nous opposerons de toutes nos forces, à Calédonie ensemble, pour qu'une nouvelle modification de l'Accord de Nouméa sur la citoyenneté, soit effectuée par la coalition.** » (OFM, 29/11/11)

Deux raisons expliquent notre opposition à une telle modification :

- En ce qui concerne l'Accord de Nouméa, celui-ci a été légitimé par le peuple de façon démocratique. 72% des Calédoniens l'ont validé. Il ne doit pas être détricoté par petit bout au grès des intérêts politiques des uns ou des autres comme ça avait été le cas lors de la levée du drapeau du FLNKS. **Pour Calédonie Ensemble, c'est tout l'accord, mais rien que l'accord.**

- Quant à la citoyenneté calédonienne, étendre son champ d'application au-delà de l'emploi et du droit de vote pourrait conduire certain demain à l'exiger pour la scolarisation des enfants des seuls citoyens... C'est une voie qui nous entraîne vers une citoyenneté fermée, alors que l'accord de Nouméa nous encourage à poser « *les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun.* »

Du reste, on ne peut qu'être surpris que lors du dernier comité des signataires du 6 décembre 2012, pas un seul représentant de la coalition n'ait ouvert la bouche face aux représentants de l'Etat afin de demander une telle modification de la loi sur le sujet.

**Nous réaffirmons donc solennellement être opposés à toute modification de la loi organique touchant à la citoyenneté.** Nous nous opposerons par tous les moyens mis à notre disposition à ce que l'accord de Nouméa soit, une nouvelle fois, transgressé ou mis à mal par les gesticulations pré-électorales de la coalition RUMP-UC-PT-LEROUX embourbée dans ses propres contradictions.